

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 25, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703321ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703321ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1994). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 25(2), 338–345. <https://doi.org/10.7202/703321ar>

Le Canada et le Danemark

17 et 18 février :

Le ministre danois des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Niels Helveg Petersen, est attendu à Ottawa où il discutera du maintien de la paix, de commerce et de coopération dans l'Arctique. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 23*, 11 février 1994).

Convention fiscale Canada-Italie

22 février :

L'avenant modifiant la convention fiscale entre le Canada et l'Italie entre en vigueur à la suite de l'échange, à Rome, des instruments de ratification. (Ministère des Finances, *Communiqué no 94-026*, 14 mars 1994).

Visite d'un ministre suisse

23-24 mars :

M. Flavio Cotti, le ministre suisse des Affaires étrangères est de passage au Canada. Des questions telles que la sécurité en Europe, les flux migratoires internationaux et le processus de paix en Afrique du Sud sont discutées par M. Cotti et les dirigeants canadiens. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 53*, 22 mars 1994).

Premier sommet nord-américain sur le transport

25 mars :

Les responsables canadien, mexicain et américain du transport se rencontrent à Washington pour discuter de sujets communs. Les États-Unis et le Canada doivent en profiter pour relancer leurs négociations entreprises en avril 1991 sur la libéralisation du transport aérien. (Marie TISON, *Le Devoir*, 24 mars 1994, p. B2).

Le Canada et le COCOM

31 mars :

La dissolution du Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques (COCOM), mécanisme qui régissait les exportations stratégiques vers les pays communistes, est perçue au Canada comme une étape pavant la voie à une plus grande coopération dans ce domaine et à un élargissement de ce marché favorable aux entreprises canadiennes. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 63*, 31 mars 1994)

II – Les relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1994)

A — Aperçu général

En prenant ses fonctions de Premier ministre, M. Daniel Johnson, a annoncé, le 11 janvier, la composition de son Conseil des ministres qui s'appuie en grande partie sur des figures dominantes du gouvernement de

Robert Bourassa¹. Une réorganisation administrative de plusieurs ministères était annoncée dont, par exemple, la fusion du ministère des Affaires internationales avec celui des Communautés culturelles et de l'Immigration. Cette fusion entraîne des responsabilités accrues pour son titulaire, M. John Ciaccia, puisque les objectifs de ce ministère engloberont le développement économique du Québec, le rayonnement à l'étranger et l'intégration des immigrants à la société québécoise. La responsabilité du dossier de la Francophonie était, quant à elle, transférée des Affaires internationales au ministère de la Culture et des Communications ce qui amènera la ministre responsable, Mme Liza Frulla, à coordonner l'action du gouvernement dans ce domaine et à assurer la représentation du Québec auprès des institutions francophones internationales. Ce transfert de responsabilité avait pour principale conséquence la disparition du poste de ministre délégué à la Francophonie, et M. Guy Rivard qui occupait cette fonction redevenait simple député.

Des projets de loi devaient être déposés en mars pour concrétiser sur le plan législatif ces changements structurels qui n'étaient pas sans soulever des interrogations tant du côté de l'opposition que de la presse écrite². C'est dans ce contexte de réajustement politique marqué par l'attente du déclenchement imminent des élections que se déroulait ce trimestre et ses faits marquants : le séjour de M. Johnson en France et la mission commerciale de M. Ciaccia en Afrique australe.

B — Les politiques commerciales

Dans le cadre du volet international du Plan de relance économique du gouvernement québécois, le ministre des Affaires internationales a annoncé à la mi-mars de nouvelles mesures d'aide à l'exportation. Assorties d'un budget de \$30,6 millions étalés sur trois ans, ces mesures viseront à accroître de \$11 milliards les exportations de biens et de services québécois au cours des cinq prochaines années³. À partir du 1^{er} avril, \$12 millions bonifieront le programme d'Aide à la Promotion des exportations (APEX) afin d'en étendre les activités et l'éligibilité et un budget spécial de \$10 millions sera réservé aux entreprises qui œuvrent dans le secteur environnemental. Enfin, deux nouveaux programmes verront le jour ; l'un visera la mise en place de plans stratégiques de développement des activités internationales tandis que l'autre favorisera la signature d'ententes stratégiques. Un guichet unique d'accueil et de services spécialisés de \$1,5 million, le Bureau de Promotion des exportations, sera également créé. En annonçant ces mesures, le ministre Ciaccia donnait aussi l'assurance aux exportateurs québécois que le gouvernement n'a pas l'intention, comparativement au gouvernement de l'Ontario, de réduire ses délégations commerciales à l'étranger⁴.

1. *Le Devoir*, 12 janvier 1994, pp. A1-A5.

2. *Le Devoir*, 5-6 février 1994, p. A5 ; Louise BEAUDOIN, *Le Devoir*, 20 janvier 1994, p. A6 et Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 24 janvier 1994, p. A6.

3. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 16 mars 1994, p. B2 ; *Lettre du Québec*, vol. 7, no 7, avril 1994, p. 4.

4. Mario GILBERT, *Le Devoir*, 19-20 mars 1994, p. B3.

C — Les politiques d'immigration

Le gouvernement du Québec tenait à la mi-mars un exercice de consultation publique sur les niveaux d'immigration pour les trois prochaines années. Bien que l'usage veuille que les discussions sur l'établissement des niveaux d'immigration se déroulent dans le cadre d'une commission parlementaire, le nouveau ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. John Ciaccia, décidait cette fois-ci de tenir cet exercice à huis clos et d'en limiter la participation à des intervenants invités par son ministère. Le ministre adoptait cette procédure parce qu'il ne prévoit pas de changements importants dans l'orientation de la politique d'immigration et qu'il désire obtenir des informations plus précises de la part des participants⁵.

Quelques jours après le début de la consultation, M. Ciaccia devait confirmer publiquement l'attachement privilégié du Québec pour l'immigration des ressortissants francophones. Cette déclaration avait été rendue nécessaire après que la presse écrite eut rapporté les propos de M. Ciaccia selon lesquels il n'entendait pas faire de la discrimination dans la sélection des immigrants ni investir d'efforts particuliers dans le recrutement des immigrants francophones⁶.

D — Le Québec et les États-Unis

1 – Questions commerciales

Invoquant des motifs de santé et de sécurité publique, le gouvernement québécois entendait mettre en place une politique de diminution de la consommation des boissons alcoolisées en instaurant notamment un prix minimum pour la vente de bière. Cette position irrite quelque peu le gouvernement et les brasseurs américains qui voyaient en ce geste une mesure de protectionnisme et une dérogation à l'entente canado-américaine sur la commercialisation de la bière signée en août dernier. L'ambassadeur américain au Canada, M. James Blanchard, faisait même parvenir une lettre au ministre Ciaccia à cet effet⁷. Afin d'expliquer la position du Québec, le ministre Ciaccia se rendait à Washington les 1^{er} et 2 février pour y rencontrer le représentant adjoint au commerce américain, M. Rufus Yerxa. À l'issue de cette rencontre, il se déclarait prêt à revoir certaines procédures pour faciliter l'accès des bières américaines au marché québécois, mais demeurait inflexible sur l'imposition d'un prix minimum⁸. Ce différend n'étant toujours pas réglé en dépit de rencontres canado-américaines en février et en mars, les États-Unis songeaient en fin de trimestre à abroger l'entente d'août dernier.

5. Pierre AVRIL, *La Presse*, 30 mars 1994, cité par *L'Argus*, 30 mars 1994, p. A2; Sarah SCOTT, *The Gazette*, 15 mars 1994, cité par *L'Argus*, 15 mars 1994, p. A17.

6. Michel VENNE, *Le Devoir*, 1^{er} avril 1994, p. A5; Lise BISSENETTE, *Le Devoir*, 31 mars 1994, p. A6 et 8 avril 1994, p. A10.

7. Frédéric TREMBLAY, *Le Devoir*, 8-9 janvier 1994, p. B3.

8. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 31 janvier 1994; *Le Devoir*, 12 janvier 1994, p. A2 et 2 février 1994, p. B2.

Le litige sur le bois d'œuvre lui aussi demeurait irrésolu en fin de trimestre. En dépit d'une autre décision favorable aux gouvernements canadien et québécois en janvier⁹, les États-Unis maintenaient l'application de droits compensateurs et portaient même l'affaire devant un comité de contestation extraordinaire¹⁰. Par ailleurs, une décision finale était rendue en janvier dans le dossier du magnésium de la compagnie Norsk Hydro de Bécancour. Le groupe d'experts décidait de maintenir les droits compensateurs sur l'importation de ce produit¹¹.

En matière d'importation d'électricité, la New York Power Authority (NYPA) confirmait en mars l'annulation du contrat de 800 mégawatts évalué à \$5 milliards signé avec Hydro-Québec en 1990. Les deux parties devaient toutefois étudier la possibilité d'adapter le contrat aux nouvelles conditions du marché¹². D'autre part, la Commission des services publics du Rhode Island rendait public en janvier un rapport sur une offre de 250 mégawatts d'électricité d'Hydro-Québec. Ce document indique que la capacité des services publics de desservir le Rhode Island et la Nouvelle-Angleterre est suffisant et qu'il n'est pas nécessaire de recourir à un apport extérieur d'électricité¹³.

2 – Autre question

En février, la publication d'un rapport du Département d'État américain reprochant au gouvernement québécois de protéger le fait français provoquait l'ire du ministre des Affaires internationales. Ce rapport de 3000 pages qui analyse la situation des droits de la personne dans 193 pays consacre 19 lignes au Québec et aux conséquences de ses politiques linguistiques pour les citoyens anglophones. « Ces lois, a déclaré le ministre Ciaccia, ne constituent pas une violation des droits de la personne » et le « Département d'État n'a donc pas à traiter de cet aspect dans son rapport ». M. Ciaccia devait porter l'affaire à l'attention des deux consules américaines en poste au Québec¹⁴.

E — La tournée européenne du Premier ministre du Québec

Paris et Londres étaient les premières capitales à être visitées par M. Johnson, vingt jours seulement après son assermentation officielle à la tête du gouvernement. Auparavant, du 28 au 31 janvier, en marge d'une escale à Zurich et du Forum économique de Davos auquel il avait participé, M. Johnson avait rencontré bon nombre de leaders politiques, de banquiers et

9. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 28 janvier 1994.

10. Gérard BÉRUBÉ, *Le Devoir*, 5-6 mars 1994, cité par *L'Argus*, 8 mars 1994, p. A23.

11. *Le Devoir*, 29-30 janvier 1994, p. A6 et p. B3.

12. *The Globe and Mail*, 2 mars 1994, pp. A1-A2, 3 mars 1994, pp. A1-A2 et 30 mars 1994, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 3 mars 1994, pp. A1-A8, 4 mars 1994, p. A4 et 30 mars 1994, pp. A1-A14.

13. Marie TISON, *La Presse*, 13 janvier 1994, cité par *L'Argus*, 13 janvier 1994, pp. A19-A20.

14. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 4 février 1994; *Le Devoir*, 7 février 1994, p. A4; *Le Soleil*, 12 février 1994, p. A8.

de gens d'affaires étrangers et leur avait expliqué les avantages qu'offre le Québec en matière d'investissement et de commerce. Le Premier ministre a également profité de cette tribune pour rendre publics des contrats avec deux firmes suédoises, dans le domaine de la téléphonie cellulaire et des produits pharmaceutiques, ainsi qu'avec une compagnie vénézuélienne dans le secteur de l'aluminium¹⁵.

C'était ensuite la visite officielle en France, un pays qui n'avait pas reçu de Premier ministre québécois depuis janvier 1989. M. Johnson arrivait dans la capitale française le 1^{er} février pour une visite de deux jours. Il rencontrait d'abord le président Mitterrand pendant une trentaine de minutes principalement consacrées au renforcement de la coopération avec la France au sein de la Francophonie. Il s'entretenait par la suite avec les ministres de l'Industrie et du Commerce extérieur, M. Gérard Longuet, et des Affaires étrangères, M. Alain Juppé¹⁶.

Cette première journée en France était également marquée par la déclaration de M. Johnson lors d'une interview organisée par Radio France Internationale. Il a alors affirmé que l'appel lancé par le Général De Gaulle à Montréal en 1967 «ne serait pas le bienvenu aujourd'hui» puisque «les conditions (au Québec) ont bien changé¹⁷». Cette journée s'est terminée par une cérémonie pour la signature finale marquant la participation de Gaz de France dans le capital de la compagnie gazière Noverco, la société mère de Gaz Métropolitain¹⁸.

Le lendemain, M. Johnson était reçu par le Premier ministre français, M. Édouard Balladur, et tous deux ont réaffirmé le caractère privilégié et direct des relations entre la France et le Québec. Ils désirent toutefois renforcer cette relation et ont mandaté à cet effet certains de leurs ministres pour identifier les possibilités d'échanges dans les domaines de l'économie, de la science et de la technologie, de la culture, de la langue et des communications. Le champ des industries du langage et de l'information retiendra particulièrement leur attention et un projet «d'autoroute de l'information» sera étudié. À l'issue de leur entretien, les deux Premiers ministres ont renouvelé leur intérêt pour la pratique des visites annuelles alternées mais aucune visite n'était officiellement annoncée que ce soit de la part de M. Balladur ou de la part de M. Mitterrand qui doit se rendre au Nouveau-Brunswick en septembre¹⁹.

Ce séjour en sol européen s'est terminé le 3 février à Londres où M. Johnson a eu un tête-à-tête avec le premier ministre Major et a pris la parole devant les membres de la Chambre de Commerce Canada-Royaume-

15. *Lettre du Québec*, vol. 7, no 6, mars 1994, p. 3; André BELLEMARE, *Le Devoir*, 31 janvier 1994, p. A4 et 1^{er} février 1994, p. A4; *Le Soleil*, 20 janvier 1994, cité par *L'Argus*, 20 janvier 1994, pp. A5-A6; Gérard BÉRUBÉ, *Le Devoir*, 3 février 1994, p. A1.

16. *Lettre du Québec*, vol. 7, no 5, février 1994, p. 1.

17. *Le Devoir*, 2 février 1994, p. A5.

18. Robert DUTRISAC, *Le Devoir*, 2 février 1994, p. B2.

19. *Lettre du Québec*, vol. 7, no 5, février 1994, p. 3; *Le Devoir*, 3 février 1994, p. A4.

Uni. La question de l'avenir constitutionnel du Québec a particulièrement été évoquée à cette occasion et M. Johnson a assuré à ses hôtes que le lien économique et politique du Québec avec le Canada ne sera pas brisé, une stabilité, a-t-il précisé, qui favorisera les investissements étrangers. M. Johnson retournait au Québec le 4 février et déclarait éprouver «une satisfaction totale et entière» à propos de ce voyage qui lui a permis «de susciter l'intérêt des investisseurs²⁰».

F — Le Québec et Haïti

Dans le cadre de son séjour au Canada, le Président élu d'Haïti, M. Jean-Bertrand Aristide, s'est arrêté au Québec, les 27 et 28 janvier. Il s'est entretenu avec le premier ministre Johnson, a participé à plusieurs rencontres privées puis a déjeuné avec le ministre des Affaires internationales. Les dirigeants québécois ont de nouveau exprimé leur appui au Président qui a mis fin à cette étape de son voyage en réitérant un appel en faveur d'une généralisation de l'embargo contre son pays afin de forcer le départ des putschistes qui l'ont renversé²¹.

G — Le Québec et l'Afrique

Le Québec consolidait ses relations avec des pays africains en organisant, ce trimestre, une mission commerciale de dix jours qui menait le ministre des Affaires internationales et les dirigeants d'entreprises qui l'accompagnaient en Côte-d'Ivoire, en Afrique du Sud et au Zimbabwe²². En Côte-d'Ivoire, du 14 au 17 février, M. Ciaccia rencontrait les dirigeants du nouveau gouvernement, des gens d'affaires et des responsables de la Banque africaine de développement. Cette escale était notamment marquée par la signature d'un contrat de \$10 millions dans le domaine des télécommunications entre la société montréalaise Canac International et le gouvernement ivoirien ainsi que l'annonce du maintien du Bureau du Québec à Abidjan. Le ministre a aussi fait part à ses interlocuteurs de sa volonté de faire de l'Afrique francophone «une priorité pour le Québec au chapitre du développement économique, social et culturel» et de la Francophonie, une cible privilégiée pour laquelle «le Québec n'épargnera aucun effort». Une invitation était également faite à la section locale du Forum francophone des Affaires de se rendre au Québec à l'automne.

Le Québec accaparait plus de la moitié de la totalité des échanges commerciaux entre le Canada et l'Afrique du Sud et c'est mû par la volonté «d'y reprendre dès maintenant» cette position que le ministre Ciaccia se

20. André BELLEMARE, *Le Devoir*, 4 février 1994, p. A5 et 5-6 février 1994, p. A5; *The Globe and Mail*, 4 février 1994, p. A8.

21. Lisa LEVESQUE, *Le Devoir*, 28 janvier 1994, p. A5; Marie TISON, *Le Devoir*, 24 janvier 1994, p. A5.

22. Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 14 février 1994 et 17 février 1994; *Le Devoir*, 19-20 février 1994, p. A2.

rendait ensuite dans ce pays du 17 au 22 février. Avec plusieurs ministres du gouvernement sud-africain, M. Ciaccia discutait de l'évolution de la situation politique mais aussi du développement de partenariats d'affaires. De nombreuses retombées issues de ces échanges sont attendues au cours des prochaines semaines.

Le périple de M. Ciaccia le menait par la suite au Zimbabwe, du 22 au 24 février, où le président Mugabe et plusieurs de ses ministres recevaient la délégation québécoise. Les membres de la mission faisaient alors la promotion de leurs biens et services dans les secteurs de l'énergie, du transport et des télécommunications, des domaines de développement qui intéressent particulièrement ce pays.

H — Chronologie thématique*

Entente dans le domaine technologique avec le Portugal

17 janvier :

Dans le cadre d'une mission à laquelle participent une douzaine d'entreprises québécoises, le Centre de recherche industrielle du Québec et l'Instituto Nacional de Engenharia et Technologia Industrial signent à Lisbonne une entente visant le développement de la collaboration scientifique et les échanges de technologie. (*Le Soleil*, 18 janvier 1994, cité par *L'Argus*, 18 janvier 1994, p. A10).

Toponymie commune entre la France et le Québec

20 janvier :

Un protocole de collaboration est conclu à Paris entre la Commission nationale de Toponymie de France et la Commission de Toponymie du Québec. Cette entente qui englobe tout le domaine toponymique, terrestre, maritime et spatial, se traduira par des échanges de documents, de données et l'établissement de normes communes. (Michel DOLBEC, *Le Devoir*, 21 janvier 1994, p. A2).

Entente entre le Québec et la Chine

25 février :

Une entente de coopération et d'échanges en matière d'enseignement supérieur est signée entre le Québec et la Chine. Le ministre de l'Éducation du Québec et la vice-ministre de la Commission d'État à l'Éducation de la Chine paraphent ce document au nom de leur gouvernement respectif. (Gouvernement du Québec, *Communiqué de presse*, 25 février 1994).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Entente de réciprocité avec cinq États américains
mi-mars :

Après s'être entendu avec les provinces canadiennes et l'État de New York, le Québec ratifie avec la Californie, la Floride, le Massachusetts, le New Jersey et la Pennsylvanie une entente pour faciliter les procédures de recouvrement des pensions alimentaires dues par un conjoint qui aurait quitté le Québec pour s'installer dans l'un de ces États. (*Le Devoir*, 16 mars 1994, p. A2).

Nominations diplomatiques

12 janvier :

M. Michel Roy a été nommé au poste de Délégué du Québec à Chicago. (*Le Soleil*, 13 janvier 1994, cité par *L'Argus*, 13 janvier 1994, p. A12).

28 mars :

M. Mario Lagüe quitte sa fonction de Délégué du Québec à Caracas pour remplacer à la représentation du Québec à Mexico, M. Gérard Latulippe, qui devient, quant à lui, Délégué général du Québec à Bruxelles. (*Le Devoir*, 12-13 mars 1994, p. A6; *Journal de Québec*, 15 mars 1994, cité par *L'Argus*, 15 mars 1994, p. A6).